

Novartis a le plaisir d'annoncer le **remboursement de Cosentyx® dans le traitement de l'hidradénite suppurée (HS) active, modérée à sévère, chez l'adulte en cas de réponse insuffisante au traitement systémique conventionnel.** Cette publication intervient 4 mois après l'obtention de son autorisation de mise sur le marché (AMM) dans cette indication et fait de Cosentyx® le premier et seul anti-il17A à être indiqué et remboursé dans la maladie de Verneuil.

COSENTYX®, son mécanisme d'action

Le sécukinumab est un anticorps monoclonal IgG1/K entièrement humain qui se lie de façon sélective à l'interleukine-17A (IL-17A), une cytokine pro-inflammatoire, et la neutralise. Le sécukinumab agit en ciblant l'IL-17A et en inhibant son interaction avec le récepteur de l'IL-17A, qui est exprimé à la surface de diverses cellules, dont les kératinocytes.

COSENTYX®, sa place dans la stratégie thérapeutique

Cosentyx® est un traitement de 2ème intention après réponse insuffisante au traitement antibiotique dans les formes modérées à sévères de l'HS active de l'adulte et peut être utilisé en relais de l'antibiothérapie ou en association à celle-ci. En l'absence de données comparatives versus HUMIRA (adalimumab, anti-TNFα), la place de Cosentyx® (sécukinumab) par rapport à ce médicament ne peut être précisée. Les deux médicaments apportent une efficacité modeste dans le traitement de l'HS modérée à sévère active de l'adulte en échec de l'antibiothérapie.

La maladie de Verneuil, une maladie inflammatoire chronique et invalidante

1 % de la population serait concerné par la maladie de Verneuil et 3 patients sur 4 sont des femmes. Cette pathologie se caractérise par des nodules dermiques superficiels et profonds, des abcès, des fistules de drainage et des cicatrices défigurantes. Elle se manifeste typiquement dans les plis et follicules cutanés porteurs de glandes apocrines des régions axillaires, inguinales, fessières et périnéales et s'accompagne de douleurs et de lésions handicapantes : difficulté à s'asseoir, à bouger les bras, etc.

COSENTYX® (Sécukinumab) obtient son remboursement dans la maladie de l’hidradénite suppurée

Écrit par Novartis

Mercredi, 28 Février 2024 18:24 - Mis à jour Mercredi, 28 Février 2024 18:46
